



CONVENTION SUR LES ESPÈCES MIGRATRICES

UNEP/CMS/GOR-TC1/Doc.5
15 mars 2011

Original : anglais

LA PREMIÈRE RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE DE L'ACCORD POUR LA
CONSERVATION DES GORILLES ET LEURS HABITATS
Kigali, Rwanda, 29 et 30 mars 2011

RAPPORT DU SECRÉTARIAT PAR INTÉRIM

(Préparé par le secrétariat PNUE/CMS)

Le Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices (PNUE/CMS), agissant en tant que Secrétariat par intérim pour l'Accord Gorille, a préparé le rapport suivant pour la première réunion du comité technique de l'Accord. Ce rapport couvre la période allant de décembre 2008 à mars 2011.

Hébergement de l'Accord

1. Suite à une décision de la première réunion des Parties de l'Accord Gorille, le Secrétariat PNUE/CMS agit en tant que Secrétariat par intérim de l'Accord Gorille. Du fait qu'aucun fond supplémentaire n'a été alloué, ni par la COP de la CMS, ni par la MOP de l'Accord Gorille, la coordination de l'Accord est toujours assuré par le personnel du PNUE/CMS en plus de ses fonctions habituelles. Un consultant en partie financé par Monaco et l'Allemagne a apporté son aide en attendant, une situation ne pouvant être garantie de manière durable.

Première réunion des Parties (MoP1)

2. La première réunion des Parties a eu lieu à Rome, Italie, en décembre 2008. La MoP1 a désigné le Secrétariat PNUE/CMS comme le secrétariat par intérim de l'Accord Gorille et a mis en place le comité technique. Elle a adopté les plans d'action pour la conservation des gorilles, ainsi qu'une résolution sur un système de surveillance et d'information pour l'Accord. Le rapport intégral et les deux résolutions adoptées se trouvent dans les documents UNEP/CMS/GOR-TC1/Inf.2 et UNEP/CMS/GOR-TC1/Inf.3.1 et 3.2 .

Campagne de l'année du Gorille

3. Le Secrétariat PNUE/CMS a désigné l'année 2009 « l'année du Gorille » afin de donner plus de visibilité à l'Accord Gorille.

4. Pour cette campagne, la CMS s'est associée au partenariat pour la survie des grands singes (Great Ape Survival Partnership - GRASP) conduit par le PNUE et l'association mondiale des zoos et des aquariums (World Association of Zoos and Aquariums - WAZA), ces partenaires étant essentiels pour atteindre les gouvernements, la communauté des ONG concernées et le grand public. La campagne a été le catalyseur de

plus de 100 activités apparentées, entreprises par le Secrétariat, les Parties et les partenaires.

5. Le site dédié, www.yog2009.org, comprenant un blog a été l'un des principaux outils d'informations de la campagne, ainsi que des posters en deux langues, des prospectus, un agenda de bureau, des autocollants et des badges. En tout, ce sont plus de 70 000 matériaux divers qui ont été imprimés par la CMS, pour une audience estimée à 300 000 personnes. Par ailleurs, 50 000 produits promotionnels portant le logo YOG (Année du gorille), ont été produits par des zoos affiliés et ont atteint 50 000 personnes en plus. Rien qu'en 2009, cette campagne a été à l'origine de 120 articles de presse en anglais, ainsi que de 75 articles en français, allemand et espagnol.

6. Les partenaires de la campagne ont créé des matériaux de référence clés, notamment le rapport GRASP d'évaluations de réponse rapide « *Le dernier carré des gorilles : crime environnemental et conflit dans le bassin du Congo* », financé par la France et le PNUE, ainsi que le manuel d'éducation de la WAZA qui a pour titre « *Tout au sujet des Gorilles* ».

7. M. Ian Redmond OBE s'est avéré être un ambassadeur très actif pour la campagne, entreprenant fin 2009 un voyage « State of the Gorilla » à travers sept des dix Etats de l'aire de répartition, écrivant un blog sur le voyage et s'engageant dans une tournée de conférencier à travers les Etats-Unis, ainsi que dans de nombreuses autres apparitions et interviews médiatiques.

8. Un symposium scientifique majeur sur les gorilles a été organisé par le gouvernement allemand, qui a conduit à la « Déclaration de Frankfort » (voir UNEP/CMS/GOR-TC1/Inf.7), résumant les principales menaces auxquelles les gorilles doivent faire face et suggérant des façons de les traiter. En plus du soutien des 160 acteurs présents au symposium, la Déclaration a été par la suite approuvée par la FAO, CDB (convention sur la diversité biologique) et l'UNESCO.

9. Davantage d'informations sur les activités entreprises pendant la campagne sont disponibles dans le document UNEP/CMS/GOR-TC1/Inf.4.

10. Pendant l'année du gorille, € 100 000 ont été levés pour des projets sur le terrain sélectionnés, notamment :

- des fours à efficacité énergétique: un projet sur l'organisation des gorilles soutenu par des fonds levés lors d'une tournée de conférences aux USA par Ian Redmond pour l'Année du gorille. Le projet a permis de fournir des fours économisant jusqu'à 70% du combustible aux communautés locales vivant autour du parc national des Virunga et ainsi réduire la déforestation. Les fonds ont été suffisants pour couvrir les dépenses du projet pendant un an.

Fonds levés : ~€14 500.

- PALF (Project to Apply the Law on Fauna – Projet d'application de la loi sur la faune) : le projet d'application de la loi sur la faune sauvage en République du Congo, a reçu des fonds levés pendant l'Année du gorille (€ 5 340), ainsi qu'une contribution spontanée de Monaco (€ 5 000) et une d'un zoo partenaire de la WAZA (€ 3 900).

Fonds levés : ~€ 14 240.

- un projet WCS ayant pour but de promouvoir l'implication de la communauté dans la conservation des gorilles de Cross River (€ 13 000 levés par la WAZA)
Fonds levés : ~€ 13 000.
- un projet GTZ améliorant la surveillance et le contrôle des gorilles des plaines orientales (contribution spontanée de l'Allemagne € 50 000, plus € 6 000 levés par un zoo de la WAZA).
Fonds levés : ~€ 56 000.

11. Par ailleurs, il y a eu un certain nombre d'initiatives de levées de fonds entreprises par des adeptes individuels de l'Année du gorille.

12. Une évaluation indépendante de l'Année du gorille et d'autres campagnes pour des espèces de la CMS, a été mandatée par la CMS. En plus des résultats mentionnés ci-dessus, elle a conclu que la campagne fut très efficace pour sensibiliser le public sur les gorilles et les menaces auxquels ils font face et que le succès de cette campagne était particulièrement prononcé prenant en compte ses ressources limitées disponibles. Cependant, cette évaluation a montré que la plupart des activités étaient davantage concentrées sur un public occidental et que l'objectif, qui consiste à générer suffisamment de fonds pour des projets sur le terrain en l'espace d'un an et avec un personnel limité, était irréaliste. Néanmoins, la concentration sur quelques « projets prioritaires » s'est avérée utile pour sensibiliser le public et susciter l'intérêt des médias. Le rapport d'évaluation intégral est disponible dans UNEP/CMS/GOR-TC1/Inf.5.

Réunion ad-hoc à Frankfort-sur-le-Main, Allemagne

13. En juin 2009, en marge du symposium mentionné ci-dessus sur les gorilles à Frankfort, une réunion ad-hoc des acteurs de l'Accord Gorille a eu lieu ; elle comprenait des représentants de plusieurs États de l'aire de répartition des gorilles et des ONG majeures. Le principal résultat en a été la conclusion d'un accord sur le fait que le groupe de travail du conseil scientifique de la CMS chargé des mammifères terrestres agirait en tant que comité technique par intérim jusqu'à ce que le comité technique de l'Accord soit formé. Le rapport de cette réunion est disponible dans UNEP/CMS/GOR-TC1/Inf.6.

Plans d'action

14. Conformément aux dispositions de l'article VIII de l'Accord, le Secrétariat PNUE/CMS, avec les États de l'aire de répartition et les experts internationaux, a développé des plans d'action pour toutes les sous-espèces de gorilles, s'inspirant largement des plans d'action existants de l'UICN sur les grands singes. Ceux-ci ont alors été adoptés par la première réunion des Parties à Rome en 2008. Ces plans d'action ont été mis à jour pour incorporer des commentaires et des apports reçus après la première réunion des Parties. Les versions mises à jour sont disponibles dans les documents d'information UNEP/CMS/GOR-TC/Inf.8.1 - 8.4.

15. Même si différents aspects des plans d'actions ont été traités dans les projets et activités mentionnés dans ce rapport, un financement insuffisant de l'Accord a fait qu'il a été difficile pour le PNUE/CMS d'en poursuivre l'exécution. Toutefois, on s'attend à ce que les États de l'aire de répartition, et les ONG qui opèrent à l'intérieur de leurs frontières, auront entrepris un certain nombre d'actions figurant ci-dessous.

Finances

16. Comme convenu lors de la première réunion des Parties, chaque Partie est tenue de payer une cotisation annuelle de € 3000. À ce jour, seule une Partie s'y est conformée : l'hôte de la réunion du comité technique, le gouvernement du Rwanda a payé à la fois pour 2009 et 2010. Les factures ont été envoyées aux Parties le 17 mars 2010 et de nouveau le 7 juillet 2010. Du fait du non-paiement par la plupart des Parties, l'Accord Gorille et ses activités ont, à ce jour, été entièrement financés par les contributions des donateurs.

17. Le comité permanent de la CMS, lors de sa 37^{ème} réunion en novembre 2010, a exprimé sa préoccupation face à ce qui semble être un manque d'engagement des Parties de l'Accord Gorille, comme tend à le montrer le non paiement des contributions échues. Le comité a remarqué que cette situation pouvait être très décourageante pour les donateurs potentiels auxquels on demande de contribuer à une initiative pour laquelle les Etats membres eux-mêmes doivent toujours démontrer un ferme engagement. Le vice-président du comité permanent a envoyé une lettre à tous les Etats membres ce même mois, exhortant les Parties à payer leurs contributions et pressant ceux qui ne sont pas des Parties à souscrire à l'Accord.

18. Cette réunion a été possible grâce à une contribution de Monaco et de l'Allemagne, tous deux ayant déjà financé des activités sur le terrain par le passé. Le Secrétariat PNUE/CMS, au nom des Parties de l'Accord Gorille, remercie ces donateurs et attendent en particulier des gouvernements et organisations qu'ils sponsorisent et promeuvent davantage les activités destinées à mettre en œuvre les plans d'action de l'Accord.

19. Le Secrétariat PNUE/CMS continue à encourager les Parties pour qu'elles paient leurs contributions dès que possible.

20. Tous les détails de la situation financière seront résumés dans le rapport financier et le budget, qui seront présentés à la deuxième réunion des Parties.

Deuxième réunion des parties

21. La 2^{ème} réunion des Parties aura lieu à Bergen, Norvège, les 26 et 27 novembre 2011, immédiatement après la CoP10 de la CMS.